Quarante-sixième année. — N° 3 et 4

(ÉDITION DU MATIN)

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, Rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Wattecaw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hanot Lagrange, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

UN DRAME SANGLANT A ROUBAIX

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons prochainement la publication de

PÈRE INCONNU

par Pierre SALES

CE NUMÉRO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES

Les Étrennes du Ministère

Le ministère Waldeck a reçu ses étrennes le 31 décembre dans l'après-midi. On peut même dire, en empruntant une locution populaire, qu'il a « étrenné dans les grands prix ». Et ce qu'il y a de piquant dans l'aventure, c'est que c'est à l'armée que le cabinet doit les étrennes en question, qui lui sont arrivées du Mont-Valérien sous la forme de l'acquittement du commandant Cuignet.

La question posée par le ministre de la guerre au conseil d'enquête, présidé par le général Noëllat, était la suivante :

« M. le commandant Cuignet est-il dans le cas d'être mis en réforme pour fautes graves contre la discipline ? »

Le conseil d'enquête a répondu : NON, et cet acquittement du commandant Cuignet se trouve être, par contre-coup, la condamnation du ministre de la guerre, comme l'acquittement d'un accusé politique par le jury est la condamnation du gouvernement qui a ordonné les poursuites.

Sur les cinq membres du conseil, composé de deux généraux, d'un colonel et de deux chefs de bataillon, quatre ont jugé qu'il n'y avait pas eu de fautes contre la discipline dans le cas du commandant Cuignet, ou que ces fautes n'étaient pas assez graves pour motiver une mesure aussi rigoureuse que la mise en réforme.

Des généraux, des colonels, des commandants doivent être bons juges en matière de discipline. Cela n'empêchera pas que certains journalistes attaqueront avec violence la décision du conseil d'enquête acquittant le commandant Cuignet.

[illegible] apprécier la valeur de leurs critiques, [illegible] de remarquer que ces critiques seront [illegible] formulées, exclusivement, dans les feuil[illegible] prêchent quotidiennement la désobéis[illegible] aux soldats, qui attaquent le principe [illegible] de nos institutions militaires et qui se [illegible] donné la tâche patriotique de remplacer [illegible] permanente par des milices antina[illegible] où l'on espère bien trouver, le mo[illegible] venu, les prétoriens de la révolution [illegible]

Il y avait surtout le refus du commandant Cuignet de répondre au ministre, dans son cabinet, sans la présence d'un officier de police judiciaire.

Le conseil d'enquête a estimé que ce refus pouvait être puni d'une peine disciplinaire, mais qu'il n'entraînait pas la mise en réforme ; et le général André fournit immédiatement la preuve que le conseil a eu raison d'en juger ainsi, puisqu'il vient d'infliger au commandant Cuignet soixante jours d'arrêt de forteresse.

Puisqu'il avait le droit d'agir de la sorte, que n'a-t-il commencé par là, que ne s'est-il borné à cette peine disciplinaire ?

En évitant de convoquer le conseil d'enquête, il eut évité un jugement qui constitue, en même temps qu'un acquittement pour le commandant Cuignet, un blâme direct au ministre de la guerre et au gouvernement dont il fait partie.

Informations

NOUVELLES COMPAGNIES CYCLISTES

Paris, 2 janvier. — Par ordre du ministre, l'état-major de l'armée organise enfin deux nouvelles compagnies cyclistes à 150 hommes, l'une au 147e de ligne à Sedan, l'autre au 132e à Reims.

Le capitaine Gérard, le créateur de l'infanterie cycliste, est nommé au commandement de la première de ces compagnies, au 147e, et va quitter incessamment sa garnison de Saint-Quentin.

Ainsi, toute l'encre que nous avons répandue ici aurait fini par servir à quelque chose ? Décidément, en France, tout arrive, suivant le mot célèbre.

LA BICYCLETTE DANS LA GENDARMERIE

Paris, 2 janvier. — Le ministre de la guerre va très prochainement adresser une circulaire aux chefs de corps pour les inviter à mettre à l'essai la bicyclette pour le service de la gendarmerie. Si les résultats obtenus sont bons, le ministre donnera des ordres pour qu'un certain nombre de compagnies de gendarmerie à pied soient munies de cet instrument de locomotion.

LA CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE PARISIEN ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.

Paris, 2 janvier. — La Chambre syndicale des différents commerces parisiens prépare une manifestation contre le dernier vote du conseil municipal qui a frappé d'une taxe de 1 pour cent la valeur locative des locaux employés au commerce ou à l'industrie.

LA LIGUE DES PATRIOTES ET M. DEROULEDE

La Ligue des Patriotes a envoyé, le 1er janvier, deux délégués à Saint-Sébastien, chez MM. Déroulède et Habert. Les délégués apportaient comme cadeau de nouvel an un phonographe où tous les membres du parti nationaliste avaient exprimé de vive voix leur sympathie à M. Déroulède. Celui-ci a entendu ainsi la voix de Gyp, Rochefort, Coppée, Lemaître, Syveton, G. Méry et quantité d'autres personnages.

MOUVEMENT EPISCOPAL

Paris, 2 janvier. — On annonce que les nominations d'archevêques et d'évêques, qui semblaient devoir être faites très prochainement, sont retardées, peut-être pour un temps assez long.

UNE COLLISION SUR LA SEINE

Paris, 2 janvier. — Nous avons annoncé l'autre jour le naufrage de trois bateaux sur la Seine. Une nouvelle collision de bateaux a coulé bas aujourd'hui deux trains de charbon. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais les pertes s'élèvent à 200.000 francs.

LES EFFETS DE L'AMNISTIE

A la 9e chambre les mercredis consacrés aux affaires de presse sont pour ainsi dire abolis par la loi d'amnistie. Les 18 affaires inscrites au rôle de ce matin ont été biffées en 10 minutes.

UN SAUT PERILLEUX ET MORTEL

Un soldat du 31e d'artillerie à Mantes, rentrant cette nuit trop tard sans permission, n'osa pas descendre à la gare où se trouvait un officier. Il continua dans le train et voulut sauter quand le train longeait la caserne d'artillerie. Le pauvre jeune homme eut les jambes broyées. On a retrouvé son cadavre sur le talus.

M. DI RUDINI AMBASSADEUR A PARIS

Rome, 2 janvier. — A moins de circonstances imprévues, M. di Rudini, ancien président du conseil italien, sera prochainement nommé ambassadeur d'Italie à Paris, le comte Tornielli étant désigné pour le poste de Londres, devenu vacant par suite du décès de son titulaire.

LA REINE VICTORIA A NICE

Nice, 2 janvier. — La visite de la reine Victoria à Cimiez, en mars ou en avril, est définitivement décidée. Toute une aile de l'hôtel Excelsior Regina a été retenue pour le séjour de la reine.

SUICIDE EN MER

Marseille, 2 janvier. — Le nommé Weistroffer, parti hier de Marseille sur le paquebot à vapeur « Ville-de-Bastia », s'est jeté à la mer à la hauteur des îles Sanguinaires.

Sa valise contenait quelques numéros du « Petit Marseillais », trois enveloppes de deuil portant l'adresse suivante : « Rue des Chapeliers, 39, Marseille », un porte-monnaie renfermant une somme de cinq francs soixante-quinze, son pardessus et son chapeau.

DEVALISE ET JETE A BAS D'UN TRAIN

Saint-Affrique, 2 janvier. — Hier soir, un marchand de bestiaux de Saint-Affrique, nommé Eugène Canac, portant sur lui une somme de 2.300 francs, rentrait chez lui en chemin de fer, revenant de Rodez, lorsque, dans le trajet de Tournemire à Massergues, vers dix heures et demie, tandis qu'il sommeillait, il fut à moitié assommé, puis dépouillé de son argent et jeté par la portière. Son état est très grave. La justice recherche les coupables.

A PROPOS DE LA MALADIE DU TZAR

L'« Echo de Paris » publie une information dont il faut lui laisser la responsabilité. Il prétend que la maladie du Tzar était due à une tentative d'empoisonnement, ce serait la troisième. Les premières n'ont pas eu de suites graves.

L'entourage de l'empereur redouble de vigilance. Les vivres destinés à la famille impériale sont envoyés dans des wagons spéciaux plombés et scellés. Les cuisines sont surveillées.

LA STATUE DE M. CANOVAS

Madrid, 2 Janvier. — L'inauguration de la statue de M. Canovas a eu lieu hier soir à Madrid, en présence de la famille royale, des ambassadeurs, des députés, des sénateurs et d'une foule immense.

ACTE DE SAUVAGERIE

Berlin, 2 janvier. — Un acte de vengeance d'un caractère abominable a été commis à Gleiwitz, dans la Silésie prussienne. Des ouvriers mineurs de la mine Reine-Louise qui croyaient avoir à se plaindre d'un de leurs camarades nommé Mastulla, l'aspergèrent de pétrole pendant son sommeil et mirent ensuite le feu à ses vêtements. Le malheureux Mastulla fut affreusement brûlé et mourut quelques heures après.

Les auteurs de cet acte de sauvagerie ont été arrêtés par la gendarmerie.

LA REINE WILHELMINE

Londres, 2 janvier. — On mande d'Amsterdam au « Daily Express » :

« Des mesures très complètes seront prises pour assurer la sécurité de la reine Wilhelmine le 7 février, jour de son mariage.

» La reine, qui craint un attentat anarchiste, a reçu plusieurs lettres la menaçant de mort. On croit qu'aucun membre de la famille royale anglaise n'assistera à la cérémonie, l'opinion publique en Hollande étant toujours très hostile à l'Angleterre par suite de la guerre du Transvaal. »

L'EMPEREUR GUILLAUME ET LE NOUVEU SIÈCLE

Berlin, 1er janvier. — L'empereur Guillaume qui, il y a quelque temps, s'était prononcé pour le début du 20e siècle au 1er janvier 1900, vient de consacrer un revirement de cette opinion en faisant célébrer ce matin, dans la chapelle royale, à l'occasion du premier jour du siècle, un service solennel auquel ont assisté tous les membres de la famille impériale, les princes présents à Berlin, les ministres et tous les hauts dignitaires de la Cour.

Le service religieux a été suivi d'une réception au Palais.

L'Empereur a reçu ensuite les membres du corps diplomatique.

COMPLOT MILITAIRE EN SERBIE

Belgrade, 1er janvier. — Les autorités ont découvert un complot militaire dont le but était de faire un coup d'Etat pour restaurer l'ex-roi Milan. Plusieurs officiers ont été arrêtés.

SOURCES DE PETROLE EN FEU

Saint-Pétersbourg, 1er janvier. — D'après une dépêche de Bakou, vingt-cinq sources de pétrole ont pris feu, trois magasins ont été détruits. Les pertes causées par ce sinistre sont considérables.

SOULEVEMENT EN GAMBIE

Londres, 2 janvier. — Le Colonial Office annonce que les indigènes se sont soulevés sur la rive nord de la Gambie, dans l'Afrique occidentale.

On se souvient qu'il y a quelque mois, deux commissaires et quelques hommes de police indigène furent assassinés.

Depuis cette époque, une certaine agitation n'a cessé de régner dans cette colonie anglaise.

On organise une expédition sous le commandement du général Brake, dans le but de rétablir l'ordre dans la région en question, les troubles étant plus graves qu'on ne le croyait.

L'ACTUALITÉ

— Avant d'être député, j'étais pharmacien. Aussi, disais-je hier à Waldeck : « Le pays est comme nos remèdes, il faut l'agiter avant de s'en servir. »

CHOSES ET AUTRES

Durapiat raconte à un ami les mauvais procédés dont il est l'objet de la part d'un tiers.

— A ta place, dit l'ami, je lui écrirais carrément qu'il n'est qu'un polisson.

— Bah ! dépenser trois sous pour ça...

— Tu n'es pas obligé d'affranchir !

Cette nuit, à onze heures cinquante-cinq, Plaisantin s'est installé devant un bock, qu'il a achevé d'absorber [illegible] tes plus tard.

— Voilà, a-t-il dit, ce qu'on peut appeler « la consommation des siècles ! »

LE COMMANDANT CUIGNET ACQUITTÉ

La décision du Conseil d'enquête

Paris, 2 janvier. — A la question précise posée par le général Noëllat : « Y a-t-il lieu de prononcer la mise en réforme du commandant Cuignet pour fautes graves contre la discipline ? » le conseil d'enquête, réuni lundi au Mont Valérien, a répondu négativement.

Cette décision, prise par quatre voix contre une, a été communiquée immédiatement au général André, qui, s'il avait observé le règlement, aurait dû, séance tenante, donner l'ordre de mettre le commandant Cuignet en liberté.

On nous a informé, au contraire, que le ministre de la guerre entendait maintenir sous les verrous l'officier absous par ses pairs et lui infligeait de sa propre autorité soixante jours d'arrêt de forteresse.

Paris, 2 janvier. — Le commandant Cuignet n'a appris qu'hier matin seulement par les journaux la décision que le conseil d'enquête a rendue en sa faveur. Il a eu, du reste, la confirmation de cette sentence en recevant vers cinq heures du soir le pli du ministre de la guerre lui notifiant la peine disciplinaire de soixante jours d'arrêt de forteresse.

La note du général André ne porte point la date à laquelle commence la punition ni celle à laquelle elle doit prendre fin, ce qui est vraiment incompréhensible. Il est probable que le ministre de la guerre n'a pas osé faire connaître, tout de suite, au commandant, que la mesure qu'il a prise envers lui part du jour où il a été innocenté par ses pairs.

Mme Cuignet s'est rendue ce matin au Mont Valérien où elle a passé une grande partie de la journée.

LE PORT DE LA SOUTANE

Le « Matin » raconte aujourd'hui l'odyssée d'un de ses collaborateurs qui s'est avisé, par une inspiration d'un assez mauvais goût, de se déguiser en prêtre pour affronter, dans la commune du Kremlin-Bicêtre, l'ukase du fameux Thomas ; malgré plusieurs tentatives, et malgré qu'il se fût ostensiblement promené devant la mairie et le commissariat, il n'a pas réussi à se faire arrêter. Finalement, deux agents, auxquels il lui demandait pourquoi on ne lui dressait aucune contravention, lui arraient dit : Ce n'est pas parce que M. le Maire est idiot que nous devons l'être aussi ».

Sur quoi, le narrateur conclut qu'il y a encore des braves gens au Kremlin-Bicêtre.

UN INCENDIE A AUTEUIL

Une panique. — Par la fenêtre. — Deux victimes

Paris, 2 janvier. — Un incendie d'une grande violence s'est déclaré, hier soir, à onze heures, chez M. Megnan, demeurant 23, rue La Fontaine, à Auteuil.

Le feu ayant pris en quelques minutes une grande importance et les flammes ayant envahi l'escalier, coupant ainsi la retraite aux locataires de l'immeuble surpris au milieu de leur sommeil, une vive panique s'est produite.

Avant l'arrivée des pompiers, que l'on avait prévenus à la première alerte, deux jeunes domestiques, affolées de terreur, se sont précipitées dans le vide de la hauteur du troisième et sont venues s'écraser sur le sol.

L'une d'elles, Hélène Pêcheur, âgée de vingt-trois ans, s'est brisé le crâne et est morte sur le coup. La seconde, Louise R..., âgée de vingt et un ans, s'est très grièvement blessée et, après avoir reçu les premiers soins, a dû être transportée à l'hôpital Boucicaut. Son état a ett considéré comme très grave.

LE PAPE ET LA FRANCE

Nous lisons, dans les « Annales religieuses » d'Orléans :

Le « Patriote de Bruxelles » confirme ce que les « Annales » ont répété, d'après la « Vie catholique », relativement au projet de loi contre les congrégations. Dans une occasion récente, Léon XIII a pu entretenir, de nouveau, M. Nisard du même sujet. Avec une netteté extrême et une extrême franchise, Léon XIII a expliqué à l'ambassadeur de France le point de vue du Saint-Siège, et démontré l'impossibilité pour Rome de subir de nouveaux attentats soit au point de vue catholique, soit sous le rapport international. M. Nisard, vivement impressionné de ce langage, a communiqué l'entretien au quai d'Orsay, qui l'a communiqué à M. Loubet. La publication de la constitution apostolique sur les ordres religieux marque nettement l'intention du Saint-Siège de prendre position publiquement vis-à-vis des affaires de France. A ce point de vue le document est très commenté à Rome et a produit son plein effet. Aussitôt que le Pape sentira l'imminence du danger, il publiera une grande pièce politique. Cela serait extraordinairement grave. En recevant un personnage français Léon XIII a exprimé les mêmes intentions. Des journaux triplicistes se sont mêmes emparés de cette circonstance, pour attaquer le Nonce de Paris et prétendre à une disgrâce ou à une différence d'attitude entre le Vatican et lui. Rien n'est plus faux, Mgr Lorenzelli jouit toujours de la même estime ; ses renseignements sûrs, sa vigilance et son labeur infatigable ont mis précisément le Pape en état de tenir tête à l'orage.

Un « Livre jaune » du cardinal Rampolla

Paris, 2 janvier. — C'est sous les plus expresses réserves que je vous transmets la dépêche suivante que le « Daily Telegraph » dit recevoir de Rome :

« Le cardinal Rampolla prépare un « Livre jaune » qui ne sera publié que si la Chambre des députés de France adopte le projet de loi sur les Congrégations.

» On dit que ce « Livre jaune » renfermerait des révélations intéressantes au sujet des négociations qui ont eu lieu entre le Vatican et plusieurs puissances continentales.

LE 1ER JANVIER

LES RÉCEPTIONS OFFICIELLES

Paris, 1er janvier. — Comme tous les ans à pareil jour, le Président de la République a reçu aujourd'hui, à l'Elysée, les délégations des corps constitués venues pour lui présenter leurs compliments de nouvel an. Journée toute protocolaire, remplie de défilés et de discours.

Dès 9 heures du matin, le service d'ordre était considérable aux abords du Palais présidentiel ; la circulation des voitures était interrompue.

A 10 heures arrivent les membres du gouvernement. Ils sont introduits avec le cérémonial habituel dans le grand salon doré où le Président, en habit, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir, les reçoit entouré de ses maisons civile et militaire. Après les compliments d'usage, ils se rangent eux-mêmes autour de M. Loubet.

A 10 heures un quart, c'est la délégation du Sénat, composée de son bureau et présentée par son président, M. Fallières. Elle est suivie de près par celle de la Chambre, vice-présidents, secrétaires et questeurs que conduit M. Deschanel.

Un certain nombre de députés ministériels s'étaient joints à la délégation. Parmi eux, nous remarquons MM. Léon Bourgeois, Sarrien, Isambert, Astier, etc.

A 11 heures, le Président de la République à son tour quitte l'Elysée pour rendre leur visite aux présidents des deux Chambres. M. Waldeck-Rousseau a pris place avec lui dans son landau ; les autres membres du Gouvernement suivent en voiture.

Le cortège se rend d'abord au Luxembourg, puis au Palais Bourbon. Sur tout le parcours, la foule reste indifférente. Des cris de : « Vive l'armée ! » seulement au passage des cuirassiers.

Le Président est ensuite rentré à l'Elysée où l'attendaient le général Brugère, gouverneur de Paris, le général Davoust, grand chancelier de la Légion d'honneur venus ainsi pour lui présenter leurs compliments. M. Loubet les a retenus à déjeuner avec les membres du Gouvernement, ses maisons civiles et militaires et le chef et le sous-chef du protocole.

L'APRÈS-MIDI

Le déjeuner terminé, les réceptions ont recommencé.

Réception du corps diplomatique

Le Président de la République, ayant auprès de lui les ministres, le sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, le Grand chancelier de la Légion d'honneur, le général Florentin, gouverneur militaire de Paris et les maisons civile et militaire de la Présidence de la République, a reçu dans la galerie des fêtes, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires étrangers.

Le doyen du corps diplomatique, Monseigneur Lorenzelli, nonce apostolique, s'est avancé vers le chef de l'Etat et a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

Le commencement du siècle m'apporte l'honneur et la joie d'exprimer à votre Excellence, au nom du corps diplomatique accrédité auprès du Président de la République, les vœux que nous formons tous pour vous et pour la France.

Tous les peuples sont reconnaissants à cette noble et généreuse nation, qui les a conviés et réunis à Paris pour la splendide manifestation qui a clôturé le dix-neuvième siècle.

Le corps diplomatique, en se faisant, auprès du Gouvernement de la République, l'interprète de cette gratitude universelle, tient en même temps à y joindre ses félicitations les plus cordialement sincères pour l'éclat et le prestige que l'Exposition de 1900 a procuré à la nation française, et il s'empresse de vous présenter, Monsieur le Président, les souhaits les plus ardents pour que le vingtième siècle réserve à cette nation un bonheur et une gloire dignes de son passé, de son caractère, de sa mission.

Puisse le lien de fratrenité que les peuples les plus divers semblent avoir commencé de tresser entre eux s'affermir et s'étendre à mesure que se déroulera le vingtième siècle ! Puisse cette facilité des communications, qui contribue au développement économique des Etats, seconder aussi la marche à travers le monde des idées de justice, de concorde et de charité.

Le triomphe de ces idées répondrait, Monsieur le Président, à la communauté de nature, d'origine et de destinée finale des êtres humains.

Il n'est pas donné à l'œil de l'homme de scruter l'histoire du siècle nouveau de deviner quel en sera le bilan ; aussi, devant cette incertitude troublante, la pensée philosophique et la pensée religieuse sentent-elles le besoin de s'élever en un mouvement de confiance et de prière vers le Dieu qui tient entre ses mains le sort des peuples et qui gouverne les vicissitudes des âges.

Le Président de la République a répondu :

Monseigneur,

Il y a un an, à pareille date, votre Excellence formulait des vœux pour le succès de l'entreprise sur laquelle la France concentrait alors ses efforts. Nous avions l'ambition que cette manifestation célébrât, avec l'éclat qui convenait, la fin d'un des siècles où s'est le plus hautement affirmé l'incessant progrès du génie humain.

J'hésite d'autant moins à constater que nos vœux ont été pleinement exaucés, qu'en même temps j'attribue au concours empressé des Etats dont les représentants vous entourent le succès incomparable de l'Exposition Universelle de 1900. C'est donc un sentiment de profonde gratitude pour les collaborations étrangères qui nous ont prodigué dans leur splendeur et leur diversité les créations de leurs arts et de leurs industries, que je rends hommage à la beauté du spectacle auquel Paris est fier d'avoir, pendant six mois, servi de théâtre.

Ce ne serait toutefois qu'un résultat insuffisant de si glorieux efforts que d'avoir seulement, et pour un temps, enchanté les regards ou charmé la curiosité, si cette noble émulation des peuples ne devait aussi profiter comme vous venez de l'indiquer, Monseigneur, à la diffusion des idées directrices de l'humanité.

L'estime que les nations ainsi rapprochées auront acquise pour les qualités propres à chacune d'elles, a dû engendrer des sentiments de réciproque confiance et de mutuel dévouement pour les intérêts supérieurs de la civilisation.

Et, d'ailleurs, n'est-ce pas déjà une marque de ces dispositions que l'entente qui vient d'unir aux extrémités de l'Asie, les armes et la diplomatie des peuples apportenant à presque toutes les races du globe.

De tels témoignages de solidarité donnent le droit d'attendre du siècle, dont nous saluons l'aube naissante, l'action bienfaisante que vos paroles nous en font espérer.

Une dépêche du ministre des Affaires étrangères de Russie à M. Delcassé

M. Delcassé a reçu du comte de Landsdorff, ministre des affaires étrangères de Russie, la dépêche suivante :

A Son Excellence Monsieur Delcassé, ministre des Affaires étrangères de France, à Paris.

Zalta, 31 décembre.

Veuillez agréer, mes cordiales félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année, ainsi que la sincère expression de mes meilleurs souhaits.

LANDSDORFF.

M. Delcassé a répondu par le télégramme suivant :

A Son Excellence le Comte de Landsdorff, ministre des Affaires étrangères de Russie, à Zalta,

Très touché des félicitations et des souhaits de Votre Excellence, je vous prie d'agréer, mes sincères remerciements avec l'expression de mes sentiments tout dévoués.

DELCASSÉ.

La publication par les soins du Gouvernement de ces deux télégrammes qui ne sortent pas en somme des banalités ordinaires des congratulations officielles, s'explique sans doute cette année par la préoccupation qui hante le Gouvernement d'atténuer l'impression produite sur l'opinion publique par l'article récent de la « Novoie Vremia ».

Le Gouvernement ne faisant pas publier habituellement le texte de ces échanges télégraphiques de courtoisie, on peut supposer que le Gouvernement ne s'est empressé de rendre publique les dépêches que parce que, dans le but de « sauver la face » à la suite d'une situation diplomatique compromise, il les avait lui-même instamment sollicitées.

UN SIÈCLE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

L'historien délicat, l'écrivain éminent qui a consacré une dizaine de volumes à retracer la physionomie de personnalités chrétiennes très en vue, Mgr Baunard, dont le talent fécond et varié ne s'est pas moins brillamment appliqué à l'éducation et à la piété, avait sous la main une bonne partie des matériaux qui constituent l'œuvre religieuse accomplie en France depuis la Révolution. Le savant et judicieux auteur qui a raconté avec tant de charme la vie du cardinal Pie, du cardinal Lavigerie, de Mme Barat, du comte de Melun, du général de Sonis, et qui a étudié une série de caractères engagés dans la lutte contemporaine « Le Doute et ses victimes » — « La Foi et ses victoires », possédait d'avance, en quelque sorte, tout le sujet propre à remplir ce cadre imposant : « Un siècle de l'Eglise de France ». Les personnages dont Mgr Baunard ne s'était pas occupé d'une façon spéciale, il les avait rencontrés sur sa route habituelle, il les connaissait et ne les avait pour ainsi dire jamais perdus de vue. Il lui fallait seulement, pour composer un ensemble complet, leur donner leur place et les grouper dans le plan de son œuvre élargie. Qui sera étonné que le nouveau livre, écrit par cette plume si élégante et si consciencieuse, ait une valeur artistique en même temps qu'une grande puissance d'évocation ?

Tant de choses sont là traitées sous une forme parfaite, qu'on hésite à indiquer une préférence. Cependant il n'est pas douteux que le tableau de la reconstitution de nos forces morales et religieuses se développe là avec un relief saisissant. Nous voyons la vie renaître sous l'influence des hommes que Mgr Baunard appelle « les Papes réparateurs ». C'est, en effet, sans nul artifice littéraire et selon la réalité des faits, le Concordat qui occupe le premier rang dans ce récit animé que prépare un préambule tragique et grandiose. La royauté seule n'avait pas succombé dans le bouleversement où se débattait l'Europe. Aux yeux des gens dépourvus de foi, la Papauté avait paru s'enfoncer elle aussi au fond du gouffre creusé par des mains ensanglantées. A la fin d'août 1799, un administrateur de la Drôme, le citoyen Deydier notifiait en ces termes la mort de Pie VI exilé et captif : « Le » ci-devant Pape vient de mourir, ce sera le dernier » et la fin de la superstition. » Avec quelle rapidité vengeresse, la Providence démontit la prophétie arrogante et aveugle, nous le savons en général, mais nous ne pouvons y réfléchir sans émotion ; et cette émotion, l'éloquent écrivain l'exprime et la consacre.

Nous la retrouvons tout le long du récit qui expose les difficultés que rencontrèrent les négociations relatives au Concordat et à sa mise en application. L'état d'esprit créé par les idées et par les pratiques de l'ancien régime entretenait des obstacles qui allaient résister longtemps et qui ne disparaîtraient qu'avant le succès de la lutte mémorable poursuivie contre le gallicanisme. La Charte avait proclamé que la religion catholique était « religion de l'Etat ». Elle le fut trop et trop peu, dit Mgr Baunard. « Elle le fut trop, en » ce sens qu'à ce titre on la tint comme chose propre » de l'Etat et lui appartenant. Elle le fut trop peu, » en ce sens que l'Etat, la couvrant du manteau de » son autorité, se crut ainsi dispensé de lui donner la » liberté. »

Le chapitre où se déroulent les souvenirs de cette période confuse est plein d'enseignements pour la génération qui ne l'a pas vue mais qui en ressent encore les suites. L'éminent écrivain rend visibles les inconvénients très graves causés alors par les sentiments gallicans du haut clergé, inféodé à la noblesse et, par conséquent, à un système politique.

Comment s'éveilla enfin l'instinct de liberté et d'affranchissement, c'est l'histoire des luttes où resplendirent d'abord les noms de Montalembert, de Lacordaire, de Louis Veuillot. Mgr Baunard la raconte avec une précision pleine de vie. En parallèle avec ces exploits dont le succès est devenu pour nous un bénéfice durable, il y a le mouvement d'incrédulité voltairienne, scientifique, matérialiste et sociale ; et les phases diverses en sont indiquées.

L'enseignement chrétien a conquis la liberté ; l'ordre sacerdotal et religieux est restauré et il prospère ; l'unité romaine est scellée par des liens indestructibles ; la foi s'épanouit en élans d'amour eucharistique ; la gloire de Marie rayonne sur toute la France ; le culte et l'art chrétien, la science apologétique, la charité, donnent le spectacle d'une renaissance. La plume de l'éminent auteur trace toutes les directions de ce vaste mouvement où le lecteur, qui voit toujours très clair, s'arrête souvent pour contempler des aperçus magnifiques et pour goûter la joie de comprendre. Ce livre majestueux et charmant a encore le mérite très rare d'être plein d'une signification profonde et simple. Il est incomparablement propre à relever les courages et à les diriger en les nourrissant. Malgré tant de souffrances et d'abaissements, le siècle qui finit a procuré à l'Eglise un gain énorme, inespéré de nos pères.

Comment nous pourons utiliser et augmenter des résultats si précieux, nous en jugeons encore très facilement, et avec quel attrait, par la nouvelle œuvre de Mgr Baunard. Ce récit passionnant est une leçon très persuasive. La maison Poussielgue lui a donné un aspect des plus brillants, par le luxe de la typographie et par une abondante et superbe illustration. Mais ce livre d'étrennes est aussi un livre d'étude. Les hommes mûrs y puiseront autant que les jeunes gens. Ceux qui l'auront reçu en prix d'honneur et ceux qui en auront fait l'acquisition le conserveront avec soin dans leur bibliothèque, assurés d'avoir à portée de la main une foule de données capitales sur la manière dont s'est fait en France le réveil religieux et sur la manière dont il peut et doit se continuer.

Eugène TAVERNIER « Univers ».